



C.G.A.FRANCE
CENTRE DE GESTION AGRÉÉ DE FRANCE

**LA VOLONTÉ
DE RÉUSSIR**



2020



**FOR
MA
TION**

LES PLUS DE NOS FORMATIONS

- Des sessions de courte durée
- Des journées de formation
- Des thèmes centrés sur l'entreprise et sa gestion
- Les animateurs : que des professionnels
- Une pédagogie dynamique, ludique et productive
- Des échanges et des partages d'expériences
- Une ambiance toujours conviviale
- Le coût des formations est compris dans la cotisation annuelle
- Pour chacun de ces thèmes, vous avez la possibilité de vous procurer une fiche-programme décrivant son contenu

Pour tout renseignement :

cga.formation.adherent@fiducial.fr
www.cga-france.fr

Si pour certains, choisir, c'est renoncer, quand la volonté nous anime, le seul choix que nous ayons, c'est finalement de réussir... quoi qu'il adienne ! La route est cependant semée d'embûches. Et dès le début. Pour preuve, s'installer ne suffit pas à attirer des clients en nombre, avides de produits ou de conseils. Alors que beaucoup s'interrogent sur leur légitimité, au point de douter d'eux mêmes, sachez qu'un autre chemin est possible. En effet, ce n'est pas parce que les clients ne viennent pas facilement et rapidement à vous que vous ne devez pas croire en vos capacités. En vous ! Mais encore faut-il admettre que quelles que soient la qualité et l'importance de son bagage, n'importe quel dirigeant -d'une entreprise générale de construction, d'un commerce alimentaire ou d'une société de conseils en informatique, qu'importe !- doit maîtriser tous les aspects de la gestion. À tout le moins doit-il se poser les questions que se pose tout chef d'entreprise soucieux de pérenniser son activité, voire de booster son business. Ces questions ne sont pas si nombreuses. La première « *comment développer mon activité pour assurer mon avenir et celui de mes proches* » est déterminante. Puis suit toute une série de questions subséquentes : que puis-je faire pour me faire connaître sans trahir mes valeurs, comment faire en sorte que mon activité soit viable, mon organisation comptable est-elle suffisamment solide pour résister aux assauts d'un éventuel contrôle fiscal, ma capacité d'épargne est-elle suffisante pour me garantir un niveau de vie convenable à la retraite...

Mais où trouver les réponses à ces questions, quelle formation pourrait m'aider ?

Vous informer pour vous permettre de maîtriser les évolutions du marché comme les nouvelles contraintes législatives ou réglementaires : tels sont les ressorts essentiels des actions de formation que le CGA.FRANCE, votre centre de gestion agréé, organise périodiquement. Retenez dès à présent le ou les thèmes qui vous intéressent. Et si le bureau régional dont vous relevez vous adresse une invitation, n'hésitez surtout pas à lui retourner le bulletin de participation.

Vous serez toujours la ou le bienvenu !

L'ESPRIT DE NOTRE FORMATION

Penser l'avenir... pour le rendre présent

« Se focaliser sur l'essentiel, se placer en situation constructive, s'interroger sur ce qui peut advenir comme sur ce qui peut être fait... bref vous donner les clefs pour comprendre et finalement pour agir », tels sont les principes qui définissent notre offre de formations. En misant sur une méthode structurée, rigoureuse et progressive associée à une pédagogie dynamique et ludique, les formations que le CGA.FRANCE vous propose répondent en tout cas à une double exigence de compétences et de plaisir. Elles sont aussi l'occasion de contacts et d'échanges ; on y partage des idées, des expériences et des savoir-faire.

SES MODALITÉS PRATIQUES

Qui peut participer à nos formations ?

Les formations présentées dans cette brochure sont ouvertes à tous nos adhérents, qu'ils soient artisans, commerçants, prestataires de services ou agriculteurs. Le conjoint (ou le compagnon) du chef d'entreprise peut aussi y participer.

Quand ont-elles lieu et comment s'y inscrire ?

Si le présent catalogue dresse la liste des thèmes que nous sommes en mesure de vous proposer, chacun de nos différents bureaux vous adresse ensuite des invitations selon un calendrier défini en région. N'hésitez donc pas à nous retourner votre bulletin d'inscription chaque fois que vous êtes convié à participer à l'une de nos formations. Attention : pour toute annulation d'inscription, nous vous demandons de bien vouloir nous prévenir au plus tôt. De même, nous nous réservons le droit d'annuler une réunion si le nombre d'inscriptions est insuffisant.

Où se déroulent-elles ?

La plupart du temps dans des établissements hôteliers. À l'exception toutefois de certains de nos ateliers ou de journées qui peuvent se tenir dans nos bureaux.

Combien coûtent-elles ?

Votre cotisation d'adhérent du CGA.FRANCE comprend l'accès gratuit à nos formations.

LE PROGRAMME DE 2020

PRÉVENTION FISCALE, SOCIALE ET COMPTABLE

Contrôle fiscal : l'éviter, s'y préparer

Les signaux d'alerte - Les pouvoirs de l'administration - Les procédures - Les garanties et les recours - La prévention et le rôle des CGA

Caisse : les règles de tenue et les obligations de conformité

Les règles de sécurité - L'enregistrement des recettes et des dépenses - Le récapitulatif journalier - Logiciels de caisse : les obligations de conformité

Facturation : les mentions obligatoires

Les règles d'établissement des factures - Que faire en cas de retard de paiement - De l'importance des CGV - Les risques et les sanctions

Licenciement : les nouvelles règles

Les instances représentatives du personnel - La négociation collective - Les particularités du contrat de travail - La procédure et le barème des indemnités de licenciement

Deux heures,
le plus souvent
en soirée

« Tous comptes faits », à quoi sert votre bilan ?

Les dessous de la comptabilité - Le compte de résultat - Le bilan - Le score de l'entreprise

Trois heures

DÉTECTION ET PRÉVENTION DES DIFFICULTÉS

Anticiper et traiter la crise de trésorerie

Reconnaître les signaux d'alerte - La crise est là : que faire ? - Préparer la sortie de crise - Se protéger et prévenir la crise

Se faire payer et prévenir les impayés

Le recouvrement - Les dispositions légales - Les CGV - Des outils simples pour réduire le compte clients

Gestion des risques professionnels, le point sur vos obligations

Pénibilité : le dispositif en vigueur - Le DUER, de l'obligation à la prévention - La démarche et nos conseils - Quelques exemples

Deux heures,
le plus souvent
en soirée

GESTION DE PATRIMOINE

Vie à deux : choisissez le bon statut !

Vivre à deux, comment ? - Avant de mourir : les dernières volontés et les mesures préventives - Organiser sa succession - Transmettre ses biens

Retraite : quand partir et avec quelle pension ?

Le constat et le contexte - La réforme à venir - Le calcul des pensions - Les enjeux et les opportunités - Le financement de sa retraite

Protection sociale des indépendants : que pouvez-vous espérer ?

Salarié vs indépendant - La couverture sociale de la SSI - La situation du conjoint - Les pistes d'amélioration

La location meublée : pour augmenter son patrimoine et réduire ses impôts

Le cadre juridique de la location meublée - La fiscalité du loueur en meublé - Son régime social - Les questions à se poser avant de se lancer

Deux heures,
le plus souvent
en soirée

MANAGEMENT ET COMMUNICATION

Gérer son temps et ses priorités

Découvrir son rapport au temps - Se fixer des objectifs et des priorités - Utiliser les bonnes pratiques et les bons outils - Savoir dire non et déléguer

Devenez un créatif de choc !

Développer sa propre créativité - Favoriser la créativité de son équipe - Utiliser la créativité comme levier de performance

Écrire pour être lu

Avant de rédiger : les idées, le plan et la structure - Un impératif : rédiger vite et bien - Valoriser ses écrits par l'image - Faire un courrier, un rapport, un communiqué de presse...

Accueillir avec aisance et efficacité

Les bases de la communication - Fortifier son mental - Avez-vous le look de l'emploi ? - Savoir appréhender vos clients ou vos prospects

Une journée,
de 9h à 17h30



NOS AUTRES MISSIONS

Vous prémunir contre les risques fiscaux

En complément de l'action des experts-comptables et en relation avec eux, pour votre sécurité fiscale, nous avons mis en place un service d'assistance et de prévention. Commencant par un contrôle formel et systématique de votre bilan et de votre compte d'exploitation, il est suivi par un examen plus pointu de la cohérence et de la vraisemblance de leur contenu.

Vous donner les moyens de suivre votre gestion

La prévention des difficultés économiques et financières

À chaque fin d'exercice, vous recevez -par courriel- un dossier sur la situation financière et économique de votre entreprise : c'est le dossier de gestion. Son but ? Dresser une mise en perspective de vos résultats comparés aux principaux postes de votre activité sur trois ans. Vous y trouverez aussi une analyse des points marquants de votre exploitation ainsi qu'un diagnostic des points forts comme des points à améliorer. Il est agrémenté de nombreux tableaux et autres graphiques.

Les statistiques professionnelles

Pour vous aider à vous situer par rapport à vos concurrents, nous publions, chaque année, des statistiques professionnelles, établies par secteur d'activité et par tranche de chiffre d'affaires. Des données particulièrement fiables et représentatives, compte tenu de l'importance de notre panel !

Vous conseiller et vous informer

Une information régulière

Avec à la clef toute l'actualité du monde de l'entreprise, des conseils et des repères, un dossier thématique, des enquêtes... vous recevez deux fois par an - toujours sur votre boîte mail - « Passerelle », une revue d'information.

Un accueil et des conseils

Vous pouvez naturellement nous interroger pour trouver une réponse à vos préoccupations ; au besoin, nous vous aidons à trouver le spécialiste susceptible de vous renseigner.



C.G.A.FRANCE

CENTRE DE GESTION AGRÉÉ DE FRANCE

Association de Gestion régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et publiée au Journal Officiel du 6 novembre 1979
Agrément délivré par la DGFiP le 24 décembre 1979 - Agrément renouvelé le 24 décembre 2015
Numéro d'identification 1-02-490 - N° TVA CEE FR 81 318 379 534
Siège social : 60 rue du Bon Repos - CS 40125 - 49001 Angers Cedex 01